



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 52986

## Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des Français évacués de Côte d'Ivoire. Sur les 14 000 Français vivant en Côte d'Ivoire, près de 8 300 ont quitté ce pays pendant les dernières semaines. Plus de 600 d'entre eux ont été pris en charge et hébergés par les pouvoirs publics. Sans attache familiale ni ressources en France, nombre de rapatriés, qui ont tout abandonné sur place, se trouvent actuellement démunis. Un élan de solidarité s'est spontanément créé pour leur venir en aide. Des associations caritatives telles que la Croix-Rouge et nombre de familles d'accueil répondent à l'urgence de leur situation. Néanmoins, ces actions restent dans l'ensemble toutes provisoires. Aussi, compte tenu de la responsabilité de l'État ivoirien, une indemnisation des Français qui ont perdu leurs biens dans les pillages ou ont vu leur intégrité physique atteinte, devrait leur être accordée. Outre les mesures d'accueil et d'aide que le Gouvernement pourrait prendre en faveur des français réfugiés, il lui demande quelles actions sont susceptibles d'être entreprises afin de préserver la sécurité de nos ressortissants et des Ivoiriens et de restaurer la paix.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morange](#)

**Circonscription :** Yvelines (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52986

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 décembre 2004, page 9580